

MODES ET PRATIQUES D'ACCESSION AU POUVOIR COUTUMIER A L'ERE CONTEMPORAINE : CAS DES BINDJI-NGUSU, SECTEUR LUKIBU EN PROVINCE DU KASAÏ CENTRAL

1. KABUJI BUALU Gabriel¹

2. MUTOMBO TSHINAYI ANTOINE²

RESUME

Le peuple Bindji-Ngusu est localisé dans une aire géographique situé entre 22° 33' d'altitude Sud et 29° 21' longitude Est, avec une superficie de 5070Km² pour une population de 99.348 habitants.

Les Bindji-Ngusu subissent l'influence des climats chaud et humide, avec deux saisons : sèche de six (6) mois et pluvieuse de six (6) mois. Le sol Bindji est argilo-sablonneux.

Les Bindji sont limités :

- Au Nord par le Territoire de Kole (Province du Sankuru) ;
- Au Sud par le Territoire Demba (Kasaï-Central) ;
- A l'Ouest par les Territoires de Mweka et Ndekese (Province du Kasaï) ;
- A l'Est par le Secteur de Mashala (Province Kasaï-Central).

Les peuples tirent leurs origines dans le Haut Katanga, dans un endroit situé à Nsanga-à-Lubanga, non loin de Kamina avec un ancêtre commun Luba.

La langue parlée est Cibindji, classée dans la Zone L_A /22 dans le code 805, selon la classification congolaise. Ils sont organisés en famille au sens large avec un système patrilinéaire.

La Société Bindji est bien structurée, en famille, clan, tribu et le respect des aînés, des parents, des autorités est de stricte rigueur et la non observance entraînerait des conséquences néfastes sur la santé.

¹ Chef de Travaux à l'Institut Supérieur Pédagogique de KISANGANI.

² Assistant à l'institut Supérieur Pédagogique d'UBUNDU.

La danse, la musique, les proverbes, l'habillement sont catégorisés selon les circonstances et selon la classe d'âge. Chaque geste, rire, regard, démarche est suivi de très près par les habitants.

Le mariage tenait compte de la virginité de la fille, car elle donnait plus d'honneur. L'art Bindji est observé dans l'expression linguistique, dans les chants et danses.

MOTS CLES

Mode-Social et Culturel-Bindji-Kasai.

ABSTRACT

The Bundji-Ngusu people localised in a geographical surface are located enters 22 33' of Southern altitude and 29 21' longitude Is, with a surface of 5070Km² for a population of 99.348 inhabitants.

Bundji-Ngusu are subject to the influence of the climates heat and wet, with two seasons:dry six (6) months and rainy six (6) months.The ground Bindji is clay-sand.

Bindji are limited:

- In North by the Territory of Kole (Province of Sankuru);
- In the South by the Territory Demba (Kasai-Exchange);
- In the West by the Territories of Mweka and Ndekese (Province of Kasai);
- In the East by the Sector of Mashala (Province Kasai-Exchange).

The people draw their origins in High Katanga, in a place located at Nsanga-in-Lubanga, not far from Kamina with an ancestor common Luba.

The spoken language is Cibindji, classified in the Zone L_A / 22 in code 805, according to classification congolaise.They are organized in family in the broad sense with a patrilineal system.

The Bindji Company is well structured, in family, clan, tribe and the respect of elder, the parents, the authorities is of strict rigour and nonthe observance would involve harmful consequences on health.

The dance, the music, the proverbs, clothing are categorized according to circumstances' and the age group. Each gesture, laughter, glance, step are followed of very near by the inhabitants.

The marriage took account of the virginity of the girl, because it gave more honor. Art Bindji is observed in the linguistic expression, in the songs and dances.

KEY WORDS

Complexity-Mode-Social-cultural-Bindji-Kasai.

I.0. INTRODUCTION

Cette recherche est menée dans le territoire de Dimbelenge, secteur Lukibu en province du Kasai-Centrale.

Le pluralisme ethnique et culturel crée un ensemble d'attitudes et comportements qui trouvent leur expression dans les structures politique, juridiques ; économiques, sociales et culturelles.

Cette recherche s'est basée sur le dynamisme social et culturel (d'accession au pouvoir coutumier) Bindji-Ngusu, en vue de comprendre les différents modes et pratique en vigueur pour pérenniser cette culture à côté des autres du Kasai-Central.

Les coutumes offrent un foisonnement de pratiques originales, les cris, les danses, la croyance religieuse, le choix du chef, l'initiation, l'intronisation du chef au pouvoir, les costumes, les goûts, etc.

En effet, chaque étape exige des rites, cérémonies et danses pour apaiser les esprits des ancêtres et rendre attrayante la manifestation d'un fait historique. Signalons que certains peuples suivent un régime matrilinéaire et d'autre patrilinéaire comme les Bindji-Ngusu.³

De même que les systèmes politiques varient aussi depuis le niveau élémentaire ou l'autorité politique se confond avec la puissance familiale, jusqu'aux institutions étatiques, les plus complexes.

³ J. KI-ZERBO, *Le monde Africain noir*, Hâteur, Paris 6^e 1968, p.3.

Les rites de l'initiation ou du sacre des rois comportent partout l'idée de la victoire sur la peine et sur la mort par la naissance à une nouvelle vie. La recherche historique joue un grand rôle dans les mouvements nationalistes.

Etablir l'existence d'une nation, c'est notamment établir l'existence d'une communauté prenant ses racines dans le passé et se constituant dans le présent, pour se prolonger dans l'avenir.

Il convient de rappeler que dans cette étude, il est certes important pour l'historien et l'ethnologue d'être au fait des circonstances politiques, économiques, sociales, culturelles qui ont présidé à la formation des territoires actuels de l'Afrique Noire, car ces circonstances expliquent souvent telle tradition d'allégeances, d'existence, dans telle province, d'une hiérarchie sociale particulière, avec son aristocratie, ses castes dignitaires et d'artisans. C'est cette hiérarchie que nous avons à la fois en Afrique Centrale, Occidentale et Orientale, dont la connaissance permet de saisir leur vrai jour, les rapports des individus entre eux.

Les problèmes politiques africains contemporains paraissent relativement semblables, il reste cependant, comme l'a écrit M. BALANDIER⁴, qu'ils sont le produit d'un triple histoire, et que celle-ci diffère de région à région. Cette pensée nous a permis de mener une étude sur les systèmes social et culturel Bindji-Ngusu de Likibu.

Dans ce travail, nous cherchons à valoriser les systèmes sociaux et culturels Bindji-Ngusu dans son organisation traditionnelle et moderne de son entité politico-administrative. L'objectif que nous poursuivons est celui de démontrer comment ce peuple s'était organisé avant, pendant et après l'arrivée de l'homme blanc dans le territoire de Dimbelenge en particulier et de RD. Congo en général.

Nous pouvons nous demander à travers cette étude sur quelques questions suivantes :

- 1) Pouvons-nous constater une différence dans les modes social et pratique culturel Bindji-Ngusu par rapport à d'autres peuples du Kasai centrale ?
- 2) Est-ce que le peuple Bindji-Ngusu s'est-il adapté à la vie sociale et culture moderne, issus du système colonial ?

⁴ G. BALANDIER, *Problématique des classes sociales, en Afrique Noire, dans cahiers internationaux de sociologie*, 1965, Vol. XXXVIII, p.133.

Pour ce qui nous concerne à travers cette étude nous avons constaté une nette différence dans les modes et pratiques d'accès au pouvoir coutumier par rapport à d'autres tribus du Kasai central dans son ensemble.

Nous pensons que le peuple Bindji-Ngusu se serait adapté au système politique moderne en adoptant l'administration belge dans son système politique qui fonctionnerait en symbiose avec l'administration coutumière.

1.1. PRESENTATION GEO-HISTORIQUE BINDJI-NGUSU

Le secteur de Lukibu se trouve dans la province du Kasai-Central, du point de vue relief, la province est constituée de deux grandes entités : D'une part, la partie nord de la province, située au nord du quatrième parallèle ou domine les faibles altitudes inférieures à 500 m faisant partie des collines du sud de la cuvette centrale, d'autre part la partie située au sud du quatrième parallèle sud aux altitudes moyennes de 500 à 1000 m appartenant aux plateaux du Kasai qui occupent près de la ¾ de la Province. Ces plateaux sont drainés par la rivière Kasai et ses affluents qui coulent parallèlement du sud au nord.

Selon la classification KOPPEN, le Kasai central jouit d'un climat de type équatorial dans le nord et du type soudanais dans le Sud.

- Le 1^{er} type qui est le prolongement de l'influence climatique de la province voisine de l'Equateur, se distingue par l'absence de saison sèche qu'on observe dans l'extrême Nord de la Province. Il se combine avec un climat de transition au sud de Demba et dans tout le centre du territoire de Dekese.
- Le second type est caractérisé par un climat chaud et humide, caractérisé par une saison sèche plus longue au fur et à mesure que l'on descend vers le sud.

Le secteur de Lukibu se caractérise par un climat du type chaud et humide que l'on rencontre au Sud du territoire de Dekese ainsi que dans la partie centrale de la Province. Il est caractérisé par une saison sèche de plus en plus longue au fur et à mesure que l'on descend vers le sud, elle dure trois (3) mois et après l'alternance avec quelques pluies pendant plus ou moins 3 mois.

Les sols :

- Les sols, la province du Kasai-central comprend eu égard au degré d'altération le sol sableux de Kalahari, de Salonga et de recouvrement des plateaux qui appartiennent à l'ordre de Kaolisols.
- Du point de vue pédagogique, le sol du secteur de Lukibu avoisine la zone forestière dense au Nord du territoire de Dekese, avec des bonnes structures Sablo-argileux, réservé en humus appréciable tandis que les réserves minérales faibles, valeurs agronomiques moyennes. Elles constituent la zone des grandes cultures pérenne : café et actuellement on y trouve le cacao dans la partie Nord. Ces terrains présentent une bonne économie en eau par contre la partie Sud de Secteur est dominée par un sol sablonneux avec des grandes savanes. Il s'agit de peuple Bindji-Ngusu se trouvant dans le secteur Lubiku occupant une aire géographique située entre 22°33' d'altitude Sud, et 29°21' longitude Est. Sa superficie est de 5.070 Km² pour une population totale de 99.348 habitants⁵. Les Bindji-Ngusu se situent à 229 km de Kananga chef-lieu de la province du Kasai Centrale et à 169 Km de Dimbelenge (son territoire d'origine). Le siège du secteur se trouve à Bena Tshiadi, limité au :
 - Nord par le territoire de Kole (Province du Sankuru) ;
 - Sud par le territoire de Demba (Kasai-Centrale) ;
 - Ouest par les territoires de Mweka et Ndegese (Province du Kasai)
 - Est par le secteur de Mashala (Province du Kasai-Centrale)

Le milieu physique, les conditions physiques déterminent les productions agricoles. Les types de cultures ou d'élevages varient selon la nature du sol. Certains cycles thermiques, hydrométriques déterminent la croissance des espèces végétales dans les régions géographiques définies. Le relief et l'hydrographie du secteur se trouvent sur le plateau du Kasai à une altitude moyenne de plus de 500m. La caractéristique principale de son relief est la présence d'une succession d'inter fleuves et de Talwen.

Le réseau hydrographique de cette région joue un rôle important dans la survie de la population, des animaux et des plantes ; car on y pratique l'agriculture, l'élevage, pêche tant par les hommes que les femmes. Les plus importants cours d'eau sont : les rivières Lutembo, Lubudi, Lombo, Lukaki I et II, Kambashi, Lubunshi, Mujanja, Tshiondo et Lukibu

⁵ Rapport Administratif du secteur Lukibu, 2011.

qui regorgent beaucoup de poissons. La forêt riche en gibiers qui rendent les Binji-Ngusu agriculteurs, chasseurs et éleveurs.

Le secteur Lubiku se situe dans une zone climatique de type tropical caractérisé par des températures élevées, où les deux saisons s'alternent. Il s'agit bien sûr des saisons sèche et pluvieuse.

La saison sèche est caractérisée par l'absence des pluies qui durent plus de trois mois ainsi que saison pluvieuse, elle est caractérisée par des précipitations abondantes et des températures élevées à voisines de celles du climat équatorial.

Ces formations forestières fond partie du type tropicale, qui constitue la transition entre la savane boisée et la forêt dense.

1.2. CADRE HISTORIQUE

Les Bindji-Ngusu leur histoire est connue comme partout ailleurs en Afrique Noire grâce à la tradition orale et par les écrits des autres chercheurs. Faisant partie du grand Empire Luba de Nsanga-a-lubangu, comme le soutient J. Vansina dans son ouvrage : « *L'origine de Luba Kasai et des Luba se préférait à un endroit mystique, Nsanga-à-lubangu, localisé sur le haut Lomami non loin de Kamina⁶* »

La tradition orale racontée par les Bindji-Ngusueux-mêmes et confirmée par TSHIMBOMBO expliquent toujours les origines qu'ils seraient venus de Nsanga Lubangu non loin du lac Kisala dans la Province du haut-Lomami actuelle, tout près du territoire Kabongo. Les voies migratoires sont connues malgré une assez grande variété mais elles peuvent se regrouper en deux itinéraires principaux qui constituent des courants migratoires.

Le premier serait celui de Sanga Lubangu jusqu'à Mutombo Mukulu constituant le premier foyer migratoire et le second est celui de Mutombo Mukulu jusqu'à Kanyama, le deuxième qui l'aurait permis de se diriger vers Lunda-Luiza, en direction Sud-ouest de la R.D Congo, et un autre vers le Sud-Nord du Kasai Central. Celui du Sud-Ouest aurait été composé des Kete, Mpasu, Lualua et Bindji communément appelés Babindi Mboyo Luisa ou Babangani dans le territoire de Kazumba ainsi qu'une autre branche du Sud-nord constitué des Bindji-ngusu, Mputu et Luntu.

⁶ Vansina, cité par ILUNGA MUAMBA, la sagesse populaire à travers les MIKONDA (Proverbes Bindji Ngusu) TFE-ISP Kananga, 1993.

Se situant dans le territoire de Dimbelenge, la langue Cibindji, parlée dans la zone L4/22, partie de code 805, selon la classification congolaise⁷. Ces peuples présentent une unité linguistique et culturelle, ils se sont relâchés depuis plus d'un siècle. Prenant comme noyau de dispersion des Luba Kasai, les Bindji-ngusu s'installèrent près du lac Mukamba dont ils prirent fuite à cause de la famine et laissèrent une partie de Luntu et Mputu dans le territoire de Sankuru et celui de Dimbelenge

En allant vers le Nord, le groupe Bindji, Luntu, et Mputu s'installèrent dans la plaine de « *Dingundu* » près de la région du secteur Mashala à laquelle, ils se sont querellés et donnèrent le nom de cette guerre de « Tshifulo Mutamba » qui les sépara définitivement. Ces trois peuplades prirent respectivement les directions différentes :

- Une partie de Luntu restera au Sud et une autre au Nord ;
- Les Mputu longèrent le Nord-Est vers la rivière Sankuru ;
- Les Bindji foncèrent vers le Nord-Ouest sur le plateau situé dans l'entre les rivières Sankuru et Lubudi.

La méthode historique nous a permis d'atteindre le but en recourant à son analyse et critique des faits. Nous avons recouru également à la méthode structuro-fonctionnaliste pour étudier les phénomènes sociaux et politique Bindji-Ngusu. L'idée fondamentale de cette théorie structuro-fonctionnaliste est que la culture n'est pas un simple assemblage des données, mais une totalité organique dont chaque élément s'ajuste à tous les autres, à une place donnée, exerce un rôle significatif pour interaction symétrique au sein d'une même structure ayant une vitalité fonctionnelle.

Nous avons utilisé des techniques documentaires, d'interview libre et d'observation directe pour parvenir à recueillir les informations utiles en rapport avec l'objet de cette recherche.

2.0. ORGANISATION SOCIALE BINDJI-NGUSU

La société Bindji-Ngusu est basée sur la famille au sens large de mot. La famille restreinte n'a plus de place chez Bindji-Ngusu, car toutes les activités familiales sont faites en commun et les enfants appartiennent à toute la famille ; les femmes sont exclues aux conseils familiaux et à des grandes décisions.

⁷ J. M. LAMBIN, *Histoire-géographique*, 6^{ème}, Hachette, Paris 1990.

Ensemble de toutes les familles constituent les clans et se sont les clans que les Bindji-Ngusu appellent « *Tshifuko* ». Un lieu où les décisions sont prises par les notables « *Mfumu ba mbenze* » soit les chefs traditionnels. Ce sont eux qui font office de chaque clan en cas de problème : conflits, mariage, travaux collectifs, accueil des autorités politico-administratifs, Signalons que ces chefs sont différents, des chefs modernes mais se sont eux qui investissent les chefs coutumiers ou rois. Les clans forment des villages qui sont dirigés par les chefs des villages « *Ba mfumu ba bula* ». Ils gouvernent plusieurs clans et même au-delà des clans en tant que grands chefs coutumiers.

2.1. MODE SOCIAL ET CULTUREL D'ACCESSION AU POUVOIR DU CHEF DE CLAN « MFUMU WA MBENZA »

Plusieurs conditions sont posées pour devenir chef du clan chez les Bindji-Ngusu ou conseillers de chefs :

- Etre membre de famille issue du système patrilinéaire ;
- Etre le fils aîné de l'ancien chef du clan ;
- Avoir une bonne réputation au sein de la communauté on peut accéder au poste de chef du clan moyennant une récompense matérielle ou financière « *Bu mfumu bu bandila* » soit un aigle impérial, vous pouvez entrer dans le rang des chefs des clans sous prétexte que se sont les ancêtres qui l'ont assimilé au pouvoir traditionnel par sa prouesse.⁸

a. Xylophone Bindji-Ngusu (Madimba)

Joue un rôle capital dans l'investiture du chef coutumier ou traditionnel. Les chanteurs, danseurs et batteurs sont récompensés selon la tradition.

En observant la société Bindji-Ngusu, l'expérience nous apprend que tout groupe a besoin d'une structure pour son évolution.

A l'issu de cette image, nous constatons que chaque instrument traditionnel est utilisé selon le moment et circonstances, les danses, expliquent la valeur attribuée à l'exercice de sa fonction.

Il est impérieux de signaler que les danses Bindji-Ngusu, s'exhibent sans bruit c'est-à-dire chanson, mais par les rythme des batteurs de tambours (xylophones) ou encore

⁸ Kombwa Mbosho, interrogé à Bena Botunda, le 4/6/2017

par le grand danseur ou le chef de fil qui se tient devant la ligne sous forme d'un cercle. Enfin ce silence des danseurs montre le secret entretenu par la culture Bindji qui démontre par ailleurs sa force et fidélité réservées aux initiés.

L'avènement de l'intronisation se fait en deux temps c'est-à-dire pendant la journée officiellement et la nuit secrètement en dehors des yeux indiscrets. Les autres cérémonies continuent pendant tous ces temps pour qu'il soit reconnu officiellement.

Le nouveau chef, après son investiture, il est obligé de faire un tour des visites auprès des anciens chefs des clans d'un village à l'autre au moins cinq villages dont il sera accueilli à la paillote où il passera nuit pour être entraîné à sa nouvelle fonction. La visite est d'une journée dans chaque village après cinq jours de visite des autres chefs. Le dernier jour de son retour dont il sera accueilli dans son village à 16h00' transporté sur un brancard communément appelé « Tshibusu », qui a la forme d'une caisse carrée, fabriquée à l'aide des bois flottant pour le transport du chef par son peuple avec honneur et prudence pour sa sécurité, de peur qu'il ne puisse pas tomber, ni paniquer sinon la lourde charge sera sur le dos de chaque porteur.

Les porteurs du chef doivent le faire traverser la paillote à palabre de deux à trois mètres de hauteur d'un côté à l'autre dont il sera déposé sur une natte « Tshikanga » appropriée pour le chef coutumier là où il sera déposé immédiatement. Les porteurs quittent directement le lieu pour laisser place aux anciens notables « Mfumu Mbenze ».

Après l'entretien avec les anciens notables, le nouveau chef sera conduit jusqu'à l'entrée de sa maison en marchant sur les nattes sans toucher le sol. Car le chef mérite les honneurs, il pourra bénéficier les hommages en lui offrant les cadeaux à la suite de son titre du chef.

Partant de la famille, la cellule de base de la nation, il existe des règles de conduites qui régissent la vie des membres. Ainsi la majorité des peuples trouvent légitime que certaines institutions détiennent un droit d'exercer et de prendre des décisions pour les besoins de la communauté. Tel que démontré par l'image X, ci-après qui témoignent les chefs coutumiers assis pour une réunion pouvant aboutir à des grandes décisions au village.

2.2. APPLICATION DU POUVOIR

Le nouveau chef n'est pas autorisé à exercer sa fonction directement non plus, il doit être examiné encore s'il répondait aux autres critères qui sont liés à sa fonction, notamment :

- Protéger son peuple en cas d'un problème grave, d'épidémie, de : sécheresse, pluie, chasse, ramassage ;
- Juger sans partie-prié ses sujets quel que soit les liens parentaux ;
- Sanctionner corporellement ou matériellement ;
- Collaborer avec ses collègues et supérieurs chefs des autres entités coutumières.

Il est censé obliger de répondre aux autres critères qui lui sont de nouveau imposés :

- ✓ La discrétion ;
- ✓ La sagesse et l'intelligence ;
- ✓ L'hospitalité ;
- ✓ Avoir une bonne morale ;
- ✓ La beauté physique et bonté ;
- ✓ La propreté.
- ✓ Grand cœur et légalité.

2.2.1. *Légitimité sociale et culturelle de pouvoir du chef « Mfumu a benze »*

C'est la légitimité de son pouvoir qui lui permet de résoudre les conflits au village et sa qualité essentielle est le pragmatisme fondé sur la méthode de cas vécus par les praticiens car, le pouvoir est la capacité à obtenir des choses et surtout des individus qu'ils se comportent comme on le souhaite.

Dans un système simple, le pouvoir ne peut être que le rapport de forces morales ou forces physiques. Mais les sociétés humaines sont complexes, néanmoins, il existe tout un réseau d'obligations réciproques qui lient les gens et les obligations à se comporter d'une certaine façon quand ils sont placés dans certaines conditions ou risque, si non, de tout perdre ou d'être emprisonné.

Ainsi, il tire sa légalité par rapport aux textes juridiques du pays reconnaissant son pouvoir en tant que tel, car il a été choisi et désigné par les anciens à cause de ses vertus particulières.

Attitude du chef par sa morale :

- Dans son comportement, le chef est censé disposer des atouts et symboles liés à son statut comme une Canne, ses biens, ses relations, ses déplacements et ses communications, etc. ;
- Mode ; conviction, contrainte, négociation
- Portée, proposition, rectification, veto, etc. ;
- Légitimité charismatique est fondée sur la société du caractère exceptionnel du chef qui lui permet de se distinguer des autres individus de la société. Cette légitimité repose sur la reconnaissance des gouvernés aux qualités supérieures à la moyenne d'un individu qui selon Pareto, autorisent l'appartenance à l'élite ;

La légitimité du pouvoir traditionnel Bindji repose sur le caractère obligatoire de la règle coutumière selon les coutumes et les traditions. Nous appelons coutume les usages anciens et généraux ayant force de loi, et dont l'ensemble forme le droit coutumier. Ainsi, lorsque la coutume n'a pas fixé de limites, le chef possède le pouvoir absolu, soumis à ses limites.

Dans la hiérarchisation du pouvoir, nous distinguons les catégories des chefs traditionnels Bindji-Ngusu sous 3 formes notamment :

- Chef du clan « Mfumu a Mbenze » ;
- Chef du village « Mfumu a bula » ;
- Chef de groupement « Mfumu a Tshitadi », c'est un chef coutumier payé par le gouvernement-centrale.

2.3. Pouvoir politique Contemporain du chef Bindji-Ngusu

Malgré la modernité, les notables, Bindji-Ngusu conservent toujours leur culture ancestrale (voir figure 6)

- Le pouvoir coutumier Bindji-Ngusu s'impose dans sa tradition pour accéder au trône, il faut accepter toutes les conditions vous infliger par la coutume, en cas de déviation vous allez mourir et une mort tragique. Le secret coutumier est de stricte rigueur dans sa conservation.
- Certains symboles ne sont pas permis à n'importe qui de les toucher ni de les porter, c'est réservé à qui de droit.

Figure n°1 : La tenue des chefs intronisés Bindji-Ngusu



Source : Chef Ngulube Kalamba, Groupement Tshibamba

En effet, l'histoire démontre que le peuple Bindji-Ngusu maîtrisait l'art, par l'usage du raphia, Sculptures, le bois...

Ainsi, l'homme blanc l'a trouvé habillé et propre dans sa tenue comme chez son cousin ou frère Kuba de Mweka où cette ingéniosité s'observe encore à ce jour.

De ce qui précède les notables veulent toujours être habillés dans ces costumes pour honorer la culture et mener les cérémonies sur l'ensemble de l'espace Lukibu car, c'est une fierté culturelle.

L'habillement de ce chef témoigne la présence du modernisme quand il porte le tricot, et il doit avoir payé une caution chez le notable pour la mise d'un t-shirt.

Selon Max Weber, l'autorité d'un individu sur un autre repose sur sa légitimité. Il distingue les types de légitimité :

- La légitimité charismatique qui repose sur la reconnaissance des gouvernés aux qualités supérieures à la moyenne d'individu qui selon Pareto, autorisent l'appartenance à l'élite ;

- La légitimité traditionnelle reposant sur le caractère obligatoire de la règle coutumière, selon les coutumes, les traditions. Dans la société traditionnelle Bindjinguusu on obéit au chef selon les limites définies par la coutume elle-même. Lorsque la coutume n'a pas fixé de limites, le chef rencontre de l'opposition.

La légitimité du pouvoir Bindji trouve son origine dans la filiation qui constitue son statut social : patrilinéaire, matrilinéaire, bilatérale ou différenciée dite cognatique. Les liens de parenté bien qu'on ait tendance à les considérer comme naturels de parentés peuvent être créés par un processus juridique comme la fraternité symbolique par exemple l'amitié.

La parenté ne peut pas reposer exclusivement sur les liens consanguins, car ces liens impliqueraient la parenté de tous.

2.3.1. Autorité coloniale

L'autorité coloniale pour bien mener sa mission d'exploitation et de contrôle de la population autochtone, a utilisé la politique de diviser pour régner. C'est pourquoi, elle subdivisa le secteur en 22 groupements classiques dirigés par les aînés des familles.

Après l'organisation des Groupements, les colonialistes ont reparti les Bindjinguusu en quatre secteurs à savoir :

- Le secteur de Bena Muabanda chef-lieu Bena Tshiadi crée par l'arrêté n°43 du 04 mars 1940, le chef de secteur fut NGANDU MASHALA, notable de Bena NSEYI et son adjoint KUNGA Albert, chef de groupement de Bena BELE ;
- Le secteur de Bena MUNANGI Est, chef-lieu BAKUA NSAMBA, crée par l'arrêté n°105 du 22 avril 1940 et fut dirigé par le chef de secteur MULUMBA MUTSHINDU notable du Groupement Bena KABUENGE et le chef de secteur Adjoint MUETSHI NKONSHI, chef de Groupement de BAKUANGASHI ;
- Le secteur de Bakua-Kubala, chef-lieu Buanga NTOBO crée par l'arrêté n°280 du 19 décembre 1940, le chef de secteur LUPANZA MUTAMBA, chef de Groupement de KAPELE-NTUMBA, son adjoint BAMBI NTUMBA, chef de Groupement de Bena BOTUNDA ;
- Le secteur MUNANGI ouest, chef-lieu KASONGO MULE crée par l'arrêté n°285 du 29 décembre 1940, dirigé par le chef Groupement KASONGO MULE BUAMBULU-

A-TSHINGA et son Adjoint le chef de Groupement NGULUBE KALAMBA de Bena TSHIBAMBA.⁹

Ayant constaté la non viabilité dans leur fonctionnement en 1948, les quatre secteurs ci-haut énumérés ont été réunifiés sous la dénomination du secteur de « BABINDJI », par la décision n°262 du 31 décembre 1948 de Monsieur VERGE GOUTS, F commissaire de District de SANKURU.¹⁰

MASHALA MAYI Samuel fut nommé chef de secteur provisoire et MBOMBA-A-MBEMBE, chef de Groupement de Bena TSHIADI comme son adjoint.

En 1958, suivant le décret du 10/05/1957 qui instituant la démocratie, après les élections, les secteurs de Babindji connurent les nouveaux dirigeants dont les noms suivent :

- Victor KANDA-A-TSHIONGO ;
- MALENGU-A-NSALA Isidor ;
- Alidor MBENZE ;
- BIKIEDI BATSHIMA qui furent nommés respectivement chefs de secteur et auprès du collège permanent.

En 1960, avec l'accession du pays à l'indépendance et les bouleversements qui s'en sont suivis, le secteur Babandji dépendra cette fois-là à l'Etat de l'unité Kasaienne jusqu'à 1964. Cependant que de 1964 à 1982, le secteur de Babindji changera son appellation en collectivité de Lukibu. Les élections municipales de 1982 amèneront TSHIABELA MUALA KAMANDA à la tête du secteur comme chef de secteur qui dirigera trois ans seulement dont son mandat sera achevé par ISHAKO BUANGA MUTAMBA après sa mort inopinée jusqu'à 1989.

2.3.2. Religion

a. De la domination divine à la domination humaine.

Lorsque Dieu créa Adam et Eve, il les plaça dans le jardin d'Eden sous sa domination. Le créateur du ciel et de la terre avait fait savoir que l'humanité dépendait de lui et de sa direction « il n'appartient pas à l'homme qui marche de diriger ses pas ». ¹¹

⁹ Rapport annuel de chef de poste d'Etat de Bena DIBELE 1914, pp. 17 et 18

¹⁰ F. VERGE GOUTS, *Rapport administratif de District de SANKURU*. 1948 ppp 24,25,26.

¹¹ Bible, Jérémie 10 :23

La domination divine était rejetée. Avec les naissances qui allaient suivre, la famille humaine s'agrandissait. Le besoin de l'ordre pour assurer la paix et l'ordre se fit sentir : ce fut l'origine de la domination humaine qui, par la force des choses, venait combler ce vide.

Les Bindji croient en Dieu tout Puissant créateur de toutes choses « NSAMBI A KULE ou SHAMBE » le bienfaiteur et source de tout bonheur et vie ». ¹²

Les maladies, les souffrances et la mort sont considérées comme malédiction jetée sur les hommes justes par les gens des mauvaises volontés.

Les louanges à NSAMBI A KULE se faisaient circonstancieusement soit pour demander secours ou pour rendre action de grâce. Chaque fois, les prières s'accompagnaient des cérémonies qui consistaient à se tenir devant le feu sacré, le flambeau en main avant d'élever l'intension. C'était plus souvent pour maudire le mauvais génie appelé « Kafidiefidie ».

Ce peuple était aussi animiste, c'est-à-dire, ils croient en plusieurs dieux à qui on rendait le culte. Il y avait notamment ; Mutapi ou dieu meurtrier, Muena Lubundi dieu procréateur, Katumba « dieu qui immobilise les animaux féroces etc... toute fois, il faut savoir que les hommages à ces dieux étaient précédés de l'invocation de Dieu omnipotent, Nsambi a Kule par qui toutes choses étaient possibles.

2.3.3. Economie Bindji-Ngusu, point de vue historique

L'économie Bindji-Ngusu est basée sur l'agriculture, l'élevage des petits bétails et volailles, pêche, ramassage des chenilles et chasse.

L'activité principale est la culture des maïs et maniocs ainsi que le ramassage des chenilles « Mbanga ». On y trouve l'exploitation artisanale de diamant en petite quantité.

Le commerce intense est effectué dans les provinces du Kasai-central, Kasai-Oriental, Sankuru et Kasai.

L'exploitation des bois et des grandes plantations des caféiers.

CONCLUSION

¹² J. M. Emile, *Rapport religieux de la mission catholique Muetshi*, 1948, pp. 35 et 36.

En conclusion, la culture Bindji-Ngusu apparait comme le plus grand soutien de ces peuples dans leur lutte pour la libération totale de l'édification d'une société capable d'affronter les problèmes de notre temps comme l'ébranlement des us et coutumes. Nous pensons que la culture Bindji-Ngusu devrait encore s'harmoniser davantage avec les exigences de la vie moderne, notamment en ce qui concerne l'habitat et l'urbanisme, l'encadrement des communautés rurales, le respect de l'autorité, l'intégrité des chefs et la sécurité sociale des populations.

Dans cette recherche, nous avons voulu revivre la connaissance des valeurs historiques Bindji-Ngusu qui nous ont aspirés à saisir ce que jamais on ne verra deux fois, car il n'y a pas de véritable recommencement aux répétitions dans l'évolution de l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

1. BALANDIER, G., Problématique des classes sociales, en Afrique Noire, dans *cahiers internationaux de sociologie*, 1965, Vol. XXXVIII
2. BIBLE, Jérémie 10 :23
3. KI-ZERBO, J., *Le monde Africain noir*, Hâteur, Paris 6^e 1968
4. LAMBIN, J. M., *Histoire-géographique*, 6^{ème}, Hachette, Paris 1990.
5. VAN LIEDE, *Economie de développement*, Kinshasa, CRP, sd,

TFC

1. VANSINA, J. cité par ILUNGA MUAMBA, *La sagesse populaire à travers les MIKONDA (Proverbes Bindji Ngusu)* TFE-ISP/KGA, 1993

ARCHIVES

1. EMILE, J. M., *Rapport religieux de la mission catholique Muetshi*, 1948
2. Rapport annuel de Chef de poste d'Etat de Bena DIBELE 1914
3. Rapport Administratif du secteur Lukibu, 2011.
4. VERGE GOUTS, F, *Rapport administratif de District de SANKURU*. 1948